



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ANIMATION DU BAL DU 13 JUILLET
2018**

**DÉCISION N° AU-18-221
EN DATE DU 12 JUILLET 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT la volonté de la ville d'organiser un bal le soir du 13 juillet à l'occasion de la fête nationale afin de proposer une animation aux vincennois ;

CONSIDÉRANT la proposition faite par la société ESIL (Evénementiel Sonorisation Innovation Location) ;

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec la société ESIL (Evénementiel Sonorisation Innovation Location) sise 47, rue Nationale – 78520 LIMAY représentée par M. Eric IZAUTE, Responsable commercial, aux fins d'assurer l'animation du bal du 13 juillet à l'occasion de la fête nationale ; le montant de la prestation s'élève à cinq mille quatre cent soixante-dix-neuf euros (5479 €) TTC.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Signé

Charlotte LIBERT-ALBANEL